

Information des participants dans le cadre d'une opération cofinancée par le programme national Fonds social européen Plus « emploi, inclusion, jeunesse et compétences »

Vous participez à une action cofinancée par le Fonds social européen Plus (FSE +). Le FSE + est un instrument de l'Union européenne pour promouvoir l'emploi, la formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

L'Union européenne et la France se sont engagées à évaluer l'efficacité des actions financées par les crédits européens. Le règlement UE n°2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 rend ainsi obligatoire la collecte de certaines données relatives à la situation des personnes qui participent à une action.

En tant que participant, vous avez l'obligation de renseigner un questionnaire à l'entrée puis un autre en sortie de formation pour **chaque action** financée par le Fonds Social Européen à laquelle vous participez. AKTO, l'organisme en charge de l'opération globale, a l'obligation de faire remonter les données renseignées pour chaque participant, **seules deux questions permettant de répondre « Ne souhaite pas répondre / ne sait pas »**. Les données renseignées sont confidentielles. Ni votre entreprise, ni un autre stagiaire, ni l'organisme de formation ne peut y avoir accès.

Les données relatives à votre identité, à la vie personnelle et professionnelle recueillies dans chaque questionnaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à :

- ✓ suivre l'évolution de votre situation entre le début et la fin de l'action ;
- ✓ évaluer l'utilisation de l'argent du FSE + en France.

NB : certains participants pourront être contactés ultérieurement dans le cadre d'enquêtes.

Les questionnaires sont à renseigner en ligne en cliquant sur les encadrés.

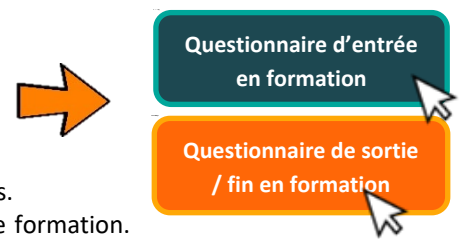
Attention, il faudra notamment bien préciser N° de dossier AKTO et l'intitulé de l'action, le SIRET et la raison sociale (nom) de votre entreprise et l'adresse mail du référent entreprise qui sera destinataire de la notification de complétude du questionnaire.

Rapprochez-vous de votre entreprise pour obtenir ces éléments.

Nous vous prions de veiller à l'exactitude, à la complétude et à la précision de vos réponses.

Il faudra renseigner un questionnaire Entrée puis un questionnaire Sortie par action de formation.

Mais ne pas saisir un même questionnaire en double pour la même action. Les demandes de correction sont à faire remonter à l'équipe AKTO en charge de l'accompagnement de l'entreprise, ou l'équipe en charge du traitement des questionnaires FSE (akto_traitement_questionnaires_fse@akto.fr) en indiquant les références entreprise/dossier, votre nom et votre prénom.



Nous vous remercions de votre coopération.

Destinataires des données. Enregistrement et conservation des données

C'est AKTO, l'organisme en charge de l'opération globale, qui gère et réceptionne les réponses aux questionnaires. Celui-ci est tenu de reporter les données qui y figurent dans le système d'information « Ma démarche FSE + ». Au sein d'AKTO, l'accès à vos données est réservé aux seuls agents en charge du traitement et du transfert des données dans le système d'information « Ma démarche FSE + » conformément obligations fixées par la réglementation européenne. Les données ne seront pas conservées pas AKTO. Les données seront exploitées par les organismes chargés de la gestion du FSE + en France ainsi que par les autorités nationales et européennes chargées du contrôle de la bonne utilisation du FSE +. Au sein de ces services, l'accès à vos données est réservé aux seuls agents qui en ont besoin dans l'accomplissement de leurs missions pour répondre aux obligations fixées par la réglementation européenne. **Les données enregistrées dans le système d'information « Ma démarche FSE + » seront conservés conformément aux obligations de contrôle et de conservation des données imposées par les règlements européens.**

Responsable du traitement des données

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel collectées par le présent questionnaire est la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), en tant qu'autorité de gestion du programme national du Fonds social européen plus (FSE +) 2021-2027.

Vos droits

Vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

Par voie postale :

DGEFP / FIMOD / MISI
14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Par courrier électronique à :

dgefp.protectiondesdonnees@emploi.gouv.fr

Un justificatif d'identité en cours de validité pourra vous être demandé dans le cadre de vos exercices de droit.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).